

# Les jeunes et l'aide sociale : épiphénomène ou question pertinente en regard des reconfigurations actuelles des politiques sociales ?

Par Didier Vrancken

Sans entrer dans une longue polémique avec les lignes d'interprétation proposées dans l'article de Renaud Maes, on peut arriver à un premier constat largement partagé par les analystes des politiques sociales : on perçoit que derrière l'augmentation accrue du nombre d'étudiants émergeant au CPAS, quelque chose ne tourne plus tout à fait « rond » en regard du fonctionnement traditionnel de nos politiques sociales. Quelque chose s'est sensiblement modifié, à tout le moins suffisamment pour nous interpeller aujourd'hui. En quelques décennies, nous avons ainsi bel et bien assisté à une évolution sensible des politiques sociales et surtout des formes du travail social. S'il est vrai qu'il est toujours difficile de tirer des conclusions générales à partir de données parcellaires, on peut néanmoins, à partir des observations de Renaud Maes, formuler des hypothèses qui livreront une lecture quelque peu différente des évolutions actuellement en cours. Je ferai essentiellement 5 commentaires.

## 1. Question de familles

L'augmentation sensible du nombre de jeunes étudiants usagers des CPAS me semble soulever en tout premier lieu un autre type de questionnement que celui abordé dans l'article de Renaud Maes. On peut, en effet, mener la réflexion par un autre bout : celui du rôle des familles. Familles auxquelles les interventions des CPAS sembleraient donc davantage appelées à se substituer pour financer les études des jeunes. Et cet aspect est sans doute tout aussi interpellant. D'aucuns n'hésiteraient d'ailleurs pas à évoquer là une véritable « démission » des familles face à la situation de ces jeunes se tournant de plus en plus vers les CPAS tout en cherchant à poursuivre leurs études. Voilà bien une donnée connue des analystes des politiques sociales mais à laquelle on n'a pas suffisamment accordé toute l'attention nécessaire : les politiques sociales européennes (et continentales) qui se sont développées dans l'immédiat après-guerre comportaient une forte composante paternaliste, voire familialiste. Le travailleur, chef de famille (le *bread winner*), était ainsi responsable de la subsistance de son épouse et de ses ayants droit. De son côté, l'épouse se voyait confinée aux tâches dévolues au ménage et à l'éducation des enfants. Ce partage des rôles entre un travailleur, père de famille, cotisant à la sécurité sociale et ses ayants droit, avait également des effets plus en amont, sur la zone sombre des politiques sociales, zone de l'assistance et du travail social qui concernait alors ces publics périphériques, indigents et marginaux, échappant aux normes d'intégration du rapport salarié. Zone où intervenaient les services sociaux lorsque les familles, les relations de proximité semblaient prises à défaut. Dans un univers où les familles se voyaient endosser un rôle essentiel, les enfants, ne se tournaient en principe pas vers les CPAS. Les services sociaux n'intervenaient qu'en tout dernier ressort. La substitution des services sociaux aux familles défaillantes était moralement dévalorisée, relevant même des catégories de la « honte »<sup>1</sup>. Cette articulation tacite entre sphère familiale, travail et politiques sociales était à l'origine d'un équilibre – certes fragile – garant de l'équation de base de l'Etat social et de l'ensemble des politiques sociales d'après-guerre. Cet équilibre se voit aujourd'hui remis en cause, d'une part, par les effets à répétition des crises de l'emploi et des bouleversements démographiques mais, d'autre part, par le développement de nouvelles politiques actives, plus incitatives, misant sur la responsabilisation et

l'individualisation des réponses. Cet équilibre se voit singulièrement remis en question à chaque fois que des jeunes viennent frapper à la porte des CPAS.

## 2. Un social barbare

Reprenons l'image. Dans ce contexte, cet « épiphénomène » (l'augmentation du nombre d'étudiants émergeant aux CPAS) opère bien à la marge, celle occupée par les personnes fragilisées, en voie de désaffiliation. Pourtant, il faut souligner combien ici, la marge finit par s'étendre tellement qu'au bout du compte, on observe que les formes mêmes de pauvreté ont évolué en profondeur et que les formes d'intervention sociale se sont sensiblement reconfigurées. La pauvreté tout d'abord. Ainsi que le montre Serge Paugam<sup>2</sup>, nous serions passés d'une situation de pauvreté marginale à une situation de pauvreté disqualifiante. Pour le dire en quelques mots, d'une situation de pauvreté concernant une petite frange de la population prise en charge par l'assistance (au sein de sociétés bénéficiant d'un haut niveau de protection sociale), à une situation où pauvres et marginaux voient leur nombre croître fortement (fragilisation galopante). De leur côté, les politiques sociales auraient tellement évolué que l'on peut avancer que le social serait devenu « barbare », étranger à lui-même<sup>3</sup> tant il se serait redéployé et largement étendu en dehors de ses territoires d'origine. L'Etat social se voulant dorénavant « actif », le social serait davantage devenu un social en action, s'appuyant de plus en plus sur l'intervention concrète des travailleurs sociaux qui le mettent en action au quotidien. Tout un travail social (sur le social) se déploie désormais pour produire des individus actifs, « acteurs », responsables, compétents, impliqués dans leur vie conjugale, familiale, leur emploi, leurs relations, leurs rapports à l'environnement, etc. En d'autres termes, le social devient vraiment étranger à lui-même quand on se rend compte, au bout du parcours, que né à l'origine à la marge, il est devenu, en quelques décennies, une activité au cœur de nos sociétés pour aider les personnes précarisées mais au-delà, pour littéralement produire de l'individu contemporain.

## 3. Paternalisme, conservatisme ?

Le social a changé, certes, mais le mouvement actuel n'est pas assimilable à un simple retour en arrière ou à une tradition héritière du XIX<sup>e</sup> siècle. Les réponses sociales ne sont plus les mêmes. Elles se sont étendues. Les assistants sociaux ne sont plus nécessairement des assistantes sociales, héritières des surintendantes d'usine ou des visiteuses d'antan. Les formes mêmes de la pauvreté ont changé<sup>4</sup>. Point de retour en arrière, point de mouvement néoconservateur à déceler là-dedans, point de tournant paternaliste à identifier. Mais au contraire, un long et profond mouvement de libéralisation des réponses et des interventions. Celles-ci en appellent désormais à la responsabilité des usagers et souvent à celle des travailleurs sociaux. A côté d'un social solidariste, un social responsabiliste aurait fait son entrée et les tensions entre ceux-ci ne cessent de croître. Cette reconfiguration du social s'accompagne plutôt d'une managérialisation du social que d'une gestion traditionnelle en « bons pères de famille ». Certes, le travail social demeure fondamentalement un travail relationnel dont la valeur exacte est difficilement appréciable. Mais il n'en demeure pas moins qu'une rationalité libérale y a désormais acquis droit de cité, s'ouvrant sur l'ère des managers du social et autres entrepreneurs sociaux. Avec l'arrivée de cadres rompus aux sciences du management, le social est également devenu une affaire de gestion. De leur côté, les usagers se voient de plus en plus saisis à partir d'instruments de gestion, de tableaux de bord, d'outils, de procédures, de tests et se retrouvent continuellement mis à l'épreuve.

## 4. Transformations sociales, souffrances sociales

Tous ces « nouveaux » outils ont *a priori* une vertu « décatégorisante » car ils permettent le flux, le passage des usagers et leur accès aux droits. Ce faisant, cette logique de mobilité et de passage des personnes du chômage vers l'aide sociale et vice-versa, du chômage à l'emploi et vice-versa, des études à l'aide sociale, etc constituent également de véritables procédures de tri qui contrôlent, évaluent et excluent parfois impitoyablement les personnes les plus fragiles ou celles qui n'ont pas les capacités ou tout simplement pas l'envie de suivre ces règles du jeu. Les politiques d'activation peinent à reconnaître qu'elles génèrent des effets de trappes et ouvrent des brèches vers des poches de pauvreté d'où il est difficile de s'extirper. Ce n'est plus tant la reproduction sociale d'une société ou d'une élite qui se voit ici en jeu – même si la question demeure tout à fait intéressante – car la reproduction sociale vise avant tout celle d'un ordre immuable. On le voit, l'enjeu se situe plutôt autour de l'« appel à prendre le large », à être dans le mouvement, mobile, compétent. C'est cette nouvelle normativité incitative que ces politiques distillent peu à peu dans l'esprit des jeunes étudiants afin de surmonter les épreuves et d'entrer dans le dur combat du marché du travail. Produire du mouvement, activer, s'impliquer, s'engager plutôt que reproduire. Telle serait l'antienne contemporaine. Mais ce serait sans doute vite oublier que cette société produit également ses propres contradictions, ses propres formes de disqualification sociale. Pour tous ceux qui n'ont pu prendre le train du progrès, cette évolution rime souvent avec chômage, fragilisation, disqualification sociale, exclusion des droits sociaux et des droits fondamentaux. Pour tous ceux et celles qui ont suivi le mouvement puis, pour une raison ou l'autre, ont décroché du train en marche, l'expérience rime avec stress au travail, *burn out*, dépression, harcèlement et nombre de pathologies liées au rythme effréné de la modernité. Après tout, les évolutions de nos politiques sociales ne sont jamais qu'un *analogon* des transformations en cours au sein de nos sociétés.

## 5. Réflexions conclusives

S'il me semble méthodologiquement et théoriquement discutable de tirer des conclusions à partir de politiques d'aide sociale dites « résiduelles » quant aux évolutions actuelles des politiques en matière d'enseignement supérieur, en revanche, portée au niveau du projet politique, l'idée n'a rien d'incongru. Au contraire, elle permet de mettre en évidence un enjeu contemporain : celui de la production d'un nouveau social. Social de la « seconde chance », de la réversibilité des épreuves de la vie pour tous ceux et celles qui n'ont pas eu la chance de pouvoir compter – pour une raison ou l'autre – sur l'appui de leur famille. Le défi que l'on voit confusément poindre dans cet enchevêtrement croissant des politiques déployées actuellement est bien là : autoriser un retour sur des résultats ou des orientations passées en matière scolaire, de parcours professionnel ou plus largement de parcours de vie. Développer des « politiques de la réversibilité »<sup>5</sup> pour permettre que la vie puisse se rejouer et offre une « seconde chance » là où elle est apparue comme prise à défaut. Dans différents domaines (travail, éducation, famille, études, santé, environnement, risques industriels, etc), la question de la réversibilité interpelle notre capacité à réexaminer les choix posés ou les situations vécues pour parvenir à infléchir le cours des événements. Quitter, en somme, une vision utilitariste et prescriptive des droits et capacités de type « *il faut* », « *y'a qu'à* » pour une vision cherchant à partir des potentialités de réalisation des personnes. Ce serait aussi, il est vrai, tourner le dos à cette tendance actuelle à rechercher la performance, l'optimisation, à gérer sa vie comme on gère une entreprise, à maximaliser le bien être. On le voit, le parcours est décidément encore bien long.

---

<sup>1</sup> On peut développer l'analyse au sein du monde de l'éducation spécialisée, dans ces institutions que l'on qualifiait naguère de « « homes » pour « enfants du juge » ou pour handicapés. Ces institutions étaient souvent fermées, coupées du monde ordinaire, recluses et situées loin des centres urbains.

<sup>2</sup> PAUGAM S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.

<sup>3</sup> C'est là la thèse que je défends dans *Social barbare* (VRANCKEN D., *Social barbare*, Charleroi, Couleurs Livres, 2010, à paraître).

<sup>4</sup> Les formes de pauvreté du XIX<sup>ème</sup> siècle n'étaient pas des formes de pauvreté marginale.

<sup>5</sup> VRANCKEN D., *Social barbare*, *op. cit.*